



Municipalité de la  
Commune de Givrins

Préavis No 20 /2018

**Budget 2019**

Responsable du dossier : *Philippe Zuberbühler, Syndic*

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

En application des dispositions légales, la Municipalité présente et soumet au Conseil communal le budget de l'année 2019 pour approbation.

Le budget de l'année 2019 présente un excédent de charges de CHF **-21'577.27**.

		<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
1	Administration	664'270.50	100'453.00
2	Finances	1'400'516.00	5'048'500.00
3	Bâtiments	991'460.60	954'938.30
4	Travaux	690'913.55	481'316.55
5	Instruction publique et cultes	629'413.37	0.00
6	Police	293'944.10	9'500.00
7	Sécurité sociale	1'937'767.00	0.00
8	Services Industriels	198'560.00	190'560.00
	<b>Total</b>	<b>6'806'845.12</b>	<b>6'785'267.85</b>
	<b>Excédent de charges</b>		<b>-21'577.27</b>

Au vu de ce résultat, nous apportons les éléments complémentaires ci-après.

#### **1. Administration Générale**

##### **10 Autorités**

Les rétributions des autorités du Conseil Communal ont été adaptées aux autres communes, aucun préavis ne nécessitant de commissions spéciales, soit un maximum de 11% du budget de celui des autorités municipales.

##### **11 Administration**

Notre Secrétaire municipale devrait en principe faire valoir son droit à la retraite en 2019. Un supplément a été porté au budget pour la transmission des dossiers à son/sa remplaçant/e.

##### **12 Service de l'économat**

Le projet de reliure des comptes communaux pour les années 2013 à 2018 est reporté par manque de finances.

##### **14 Service des intérêts généraux**

Un point d'impôt est attribué à Région de Nyon pour les préavis d'investissement DISREN acceptés en 2018, la facturation sera reprise par prélèvement à ce fonds.

##### **18 Transports publics**

La vente de cartes journalières CFF génère une perte de plus en plus importante. Toutefois, la Municipalité a décidé de maintenir cette offre de prestation à la population encore cette année.

## **2. Finances**

---

### **20 Comptabilité**

Rien de particulier à signaler dans ce chapitre.

### **21 Impôts**

Le revenu global des impôts étant toujours difficile à prévoir, il a été budgété de manière prudente en tenant compte des répercussions de la RIE III et des acomptes reçus à ce jour, ainsi qu'à l'augmentation du taux d'impôt communal.

### **22 Service financier**

Le montant concernant la péréquation a été reporté tel que communiqué par le canton, un nouveau système de calcul étant mis en place pour 2019.

## **3. Domaines et Bâtiments**

---

Le montant global de ce chapitre est inférieur aux comptes 2017 de près de CHF 153'000.-, la Municipalité ayant à cœur d'assainir les finances communales le plus rapidement possible.

### **320 Forêts**

Le budget du groupement forestier a été reporté tel que communiqué : CHF 91'427.25. Une cotisation de CHF 5.-/habitant est payée au Parc Naturel régional du Jura vaudois.

### **321 Pâturages**

Le carrelage de la cuisine des Coppettes est devisé à CHF 3'663.95, la peinture des fenêtres, volets et portes à CHF 4'864.80 pour la Givrine, CHF 8'125.50 pour la Baronne. La porte du local de vente de la Baronne doit être remplacée, CHF 9'315.-. Le chalet CAF doit être raccordé aux eaux usées, devis : CHF 45'000.-. Le solde concerne les clôtures et l'entretien courant. CHF 50'000.- ont été prélevés au fonds de réserve.

### **350 Bâtiments communaux du patrimoine financier**

L'attribution annuelle de CHF 20'500.- au fonds affecté à la maison communale n'a pas été effectuée, aucuns travaux particuliers n'étant prévus. Un prélèvement de CHF 30'000.- au fonds bâtiments 9282.3 a cependant permis d'augmenter les revenus de ce poste.

### **351 Bâtiments école**

Le toit du hall/préau couvert doit être remis en état, le goudron ayant séché et provoquant des fuites d'eau en cas d'intempéries. Ce montant avait été porté au budget 2018, estimé à CHF 38'000.-. Les travaux n'ayant pas été réalisés, il est reporté au budget 2019 selon le devis reçu de CHF 48'000.-. Il est compensé par un prélèvement au fonds rénovation école 9281.4.

**354 Bâtiments communaux divers du Patrimoine Administratif**

Un prélèvement au fonds de réserve travaux futurs 9282.9 a été effectué pour diminuer les charges courantes.

**356 Abri PC**

Les frais de chauffage incluent désormais le boiler existant, mis en service cette année, pour l'eau chaude sanitaire de l'abri PC, des locaux et appartements à l'école.

**4. Travaux publics, Environnement et Urbanisme**

---

**42 Service de l'urbanisme**

La différence entre les comptes 2017 et le budget 2019 est due aux amortissements du PGA et PPA Leydefeur demandés par le fiduciaire. Le PGA n'étant pas terminé, son amortissement est reporté.

**43 Routes**

Une machine à vapeur pour le désherbage doit être achetée, en commun avec les communes d'Arzier-le-Muids et Genolier, afin de respecter les normes interdisant les produits phytosanitaires, montant à charge de la Commune : CHF 15'000.-. Des curages et diverses réparations des routes sont prévus pour environ CHF 40'000.-.

Le compte 430.318.1 concerne les remplaçants facturés par des tiers (accident de notre employé communal en 2017).

**45 Ordures ménagères et déchetterie**

Une benne à ferraille sera achetée, CHF 7'000.-. Le poste est équilibré et CHF 5'875.- sont attribués au fonds de réserve affecté, CHF 1'000.- sont à ajouter à l'entretien courant, la taxe déchets ne sera pas augmentée.

**46 Réseaux d'égout, d'épuration**

La taxe épuration des eaux ne sera pas augmentée, les revenus estimés couvrant les charges importantes prévues pour la mise en conformité de nos canalisations (gainages de conduites, contrôles par teintages, etc..).

**5. Instruction publique et cultes**

---

Les chiffres transmis par l'AISGE ont été reportés sans modification. Ils sont en augmentation de CHF 32'310.- par rapport aux comptes 2017. Un nouveau collège sera construit à Arzier-le-Muids. Il n'a toutefois pas d'incidence sur le budget 2019.

**6. Police**

---

**60 Administration**

La réforme policière s'élève à Fr. 177'840.-.

## 65 Défense contre l'incendie

Notre participation au SDIS est de CHF 44'582.60.

## 7 Sécurité sociale

### 71 Service social

Notre participation à l'ARAS est de CHF 17.30 par habitant, celle à l'AVASAD de CHF 95.- par habitant. L'accueil de jour se monte à CHF 117'830.-.

### 72 Facture sociale

Le montant concernant la facture sociale a été reporté tel que communiqué par le canton.

## 8 Services Industriels

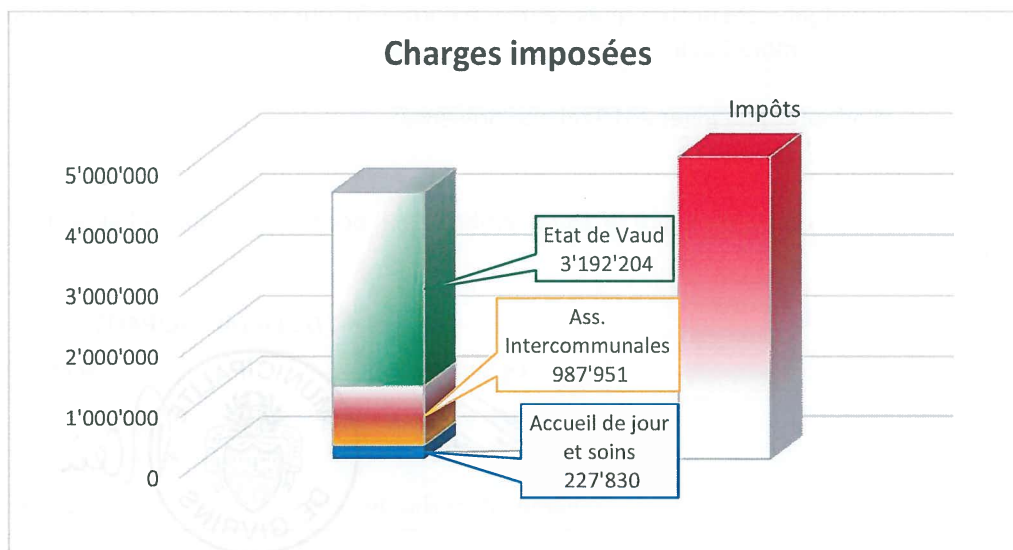
### 81 Service des eaux

Comme les années précédentes, l'amortissement de l'achat des derniers compteurs est compensé par un prélèvement au fonds de réserve affecté.

### Ecritures comptables :

Amortissements du patrimoine financier	CHF	55'000.-
Amortissements du patrimoine administratif	CHF	489'780.-
Attributions aux fonds de réserve	CHF	79'518.-
Prélèvements aux fonds de réserve	CHF	503'514.55

Les charges imposées (CHF 4'407'985.-) sont couvertes par les revenus des impôts (CHF 4'988'000.-) mais ne laissent que très peu de marge à la Municipalité pour le fonctionnement courant.



Notre endettement au 1er novembre 2018 est de CHF 11'877'291.85.

CHF 392'000.- sont remboursés annuellement et CHF 7'233'250.- sont remboursables à court terme.

Libellé	Montant	Rbmt annuel	Taux	Echéance	Solde
<b>Situation financière de la Commune de Givrins au : 01.11.2018</b>					
Bcv ATC	-8'000.00	40'000.00	1.15%	04.12.2018	
	-1'100'000.00	100'000.00	0.85%	31.08.2027	
	-633'250.00		1.45%	27.05.2021	<b>-1'741'250.00</b>
Rentes Genevoises	-4'400'000.00		0.02%	18.01.2019	
Caisse d'épargne de Nyon	-1'200'000.00		0.08%	09.04.2019	
Caisse de pension des Fonctionnaires de Police GE	-1'000'000.00		0.08%	09.04.2019	<b>-6'600'000.00</b>
Ubs 228-875282.90D 0013 Transf. bâtiment Administratif	-459'000.00	18'000.00	2.00%	11.09.2020	
Ubs 228-875282.90 F 006 Grands Records	-300'000.00	120'000.00	1.80%	27.05.2020	<b>-759'000.00</b>
Retraites Populaires	-1'060'000.00	40'000.00	1.20%	01.01.2022	<b>-1'060'000.00</b>
Prometerre fds invset. agricole	-104'541.85	env. 8'000.00	0.00%	31.12.2024	
FIR prêt La Barone	-112'500.00	env. 6'000.00	0.50%	31.12.2026	<b>-217'041.85</b>
SUVA CAD GIVRINS SA 800346 CNO:040000627	-1'500'000.00	60'000.00	1.47%	30.05.2023	<b>-1'500'000.00</b>
<b>Total</b>		<b>taux moyen</b>	<b>0.60%</b>		<b>-11'877'291.85</b>
				Plafond d'endettement	15'000'000.00

Le montant prévu pour les investissements 2019 est de CHF 268'635.85 (voir plan annexé).

### Conclusions :

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

### **Le Conseil Communal de Givrins :**

- vu le préavis No 20/2018 relatif au budget 2019,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- attendu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour du Conseil communal du lundi 10 décembre 2018,
- décide** d'adopter le budget 2019 tel que présenté,

Ainsi délibéré en séance de Municipalité le 13 novembre 2018 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic  La secrétaire 

Philippe Zuberbühler  Anne-Marie Dick

Annexes : Budget 2019  
Plan d'investissements